

du jour

Rapport de la Gérance (rapport de gestion).

Rapport du Conseil de Surveillance.

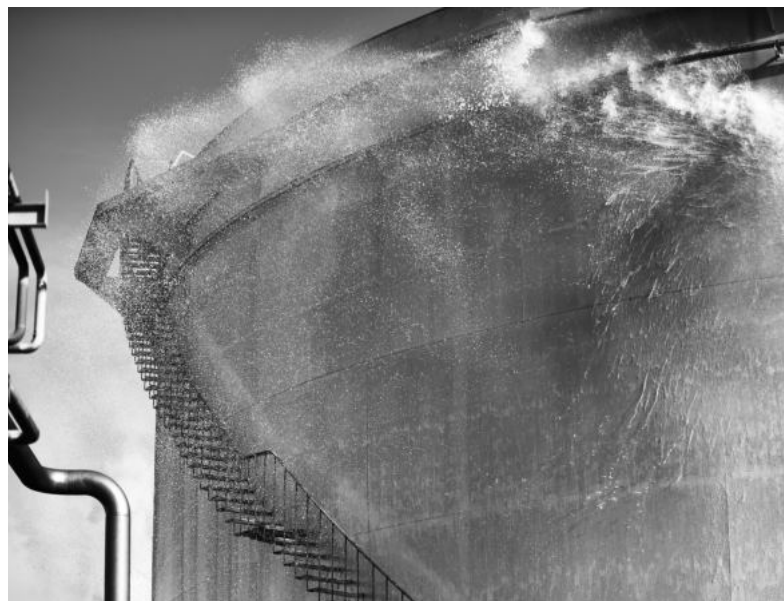
Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L 226-10-1 du Code de commerce.

Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sociaux.

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.

Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Rapports des Commissaires aux comptes sur les délégations financières.



Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2016 (1^{er} résolution).

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2016 (2^{ème} résolution).

Affectation du bénéfice et fixation du dividende (2,68 euros) (3^{ème} résolution).

Modalités de paiement du dividende en numéraire ou en actions (4^{ème} résolution).

Renouvellement du mandat de Monsieur Olivier Heckenroth en qualité de membre du Conseil de Surveillance (5^{ème} résolution).

Renouvellement du mandat de Monsieur Christian Moretti en qualité de membre du Conseil de Surveillance (6^{ème} résolution).

Renouvellement du mandat de Monsieur Alexandre Picciotto en qualité de membre du Conseil de Surveillance (7^{ème} résolution).

Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à Monsieur Gilles Gobin directement et indirectement, au travers de la société Sorgema, en qualité de Gérant de Rubis (8^{ème} résolution).

Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à la société Agena, représentée par Monsieur Jacques Riou, en qualité de Gérant de Rubis (9^{ème} résolution).

Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à Monsieur Olivier Heckenroth, en qualité de Président du Conseil de Surveillance de Rubis (10^{ème} résolution).

Autorisation à donner au Collège de la Gérance à l'effet de procéder à un programme de rachat d'actions (contrat de liquidité) (11^{ème} résolution).

Approbation des conventions et engagements réglementés (12^{ème} résolution).



Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Division par 2 de la valeur nominale des actions de la Société par attribution de nouvelles actions (13^e résolution).

Plafond global des émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vertu des délégations financières (35 millions d'euros de nominal) (14^e résolution).

Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription (plafond : 26,5 millions d'euros de nominal) (15^e résolution).

Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre lors d'augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et en cas de souscriptions excédant le nombre de titres proposés, dans le cadre d'options de sur-allocation (16^e résolution).

Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de bénéfices, de réserves ou de primes (plafond : 15 millions d'euros de nominal) (17^e résolution).

Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (plafond : 5,5 millions d'euros de nominal) (18^e résolution).

Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 18 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des titres de capital à émettre de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une

catégorie de personnes conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce (plafond : 5,5 millions d'euros de nominal) (19^e résolution).

Autorisation à donner au Collège de la Gérance, pour une durée de 38 mois, pour procéder, dans le cadre des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, à l'attribution gratuite d'actions de préférence au profit de certains salariés de la Société ainsi que de certains salariés et des dirigeants mandataires sociaux des sociétés liées à la Société (plafond : 0,3 % du nombre d'actions ordinaires composant le capital au jour de l'Assemblée Générale) (20^e résolution).

Délégation de compétence à consentir au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit des adhérents de plan(s) d'épargne d'entreprise du Groupe à un prix fixé selon les dispositions du Code du travail (plafond : 700 000 euros de nominal) (21^e résolution).

Modification de l'article 8 alinéa 1 des statuts (Capital social – Apports des actionnaires) (22^e résolution).

Modification de l'article 9 des statuts (Apport des commandités) (23^e résolution).

Modification du 3^e alinéa de l'article 19 des statuts (Agrément des nouveaux associés) (24^e résolution).

Modification du 2^e de l'article 32 des statuts (Conventions réglementées) (25^e résolution).

Modification du 1^{er} de l'article 34 des statuts (Organes de convocation – Lieu de réunion) (26^e résolution).

Modification du 5^e alinéa du 2^e de l'article 36 des statuts (Ordre du jour) (27^e résolution).

Modification du 2^e alinéa de l'article 41 des statuts (Effets des délibérations) (28^e résolution).

Pouvoirs pour formalités (29^e résolution).